

MODÈLE	PA <sup>(1)</sup>	Valeur CO2 WLTP de la version (g/km)	Valeur CO2 WLTP selon options (g/km)	Poids en ordre de marche min (kg)	Bonus / Malus Écologique <sup>(2)</sup>	Malus au poids <sup>(3)</sup>	Malus total <sup>(2)(3)</sup>	PRIX TTC <sup>(4)</sup>
<b>UX 250h MY22 (dans la limite des stocks disponibles)</b>								
UX 250h 2WD Premium Edition	08	124*	De 124* à 125*	1615	De + 75 € à 100 €	0 €	De + 75 € à 100 €	40 690 €
UX 250h 2WD Luxe Plus	08	121*	De 121* à 122*	1615	0 €	0 €	0 €	44 690 €
UX 250h 4WD F SPORT Executive	08	137*	De 137* à 138*	1675	De + 360 € à + 400 €	0 €	De + 360 € à + 400 €	58 190 €

OPTIONS GAMME UX 250h									
Peinture métallisée (sauf F SPORT Executive)								1000 €	Impact CO2 0g/km
Hayon à ouverture et fermeture électrique au pied (sur F SPORT Executive) - Incompatible avec la capacité de remorquage du véhicule								300 €	0g/km
Kit de bagagerie Delsey (1 valise 70 cm, 1 sac 48h, 1 sac de voyage souple, 1 beauty case - Dans la limite des stocks disponibles)								799 €	0g/km

Impact CO2 - Variation max. possible pour l'option sélectionnée. Selon combinaisons de versions et options. Détail auprès de votre concessionnaire Lexus.

NOUVEL UX 250h MC								
UX 250h 2WD	08	120*	120*	1615	0 €	0 €	0 €	41 990 €
UX 250h 2WD Pack	08	120*	De 120* à 121*	1615	0 €	0 €	0 €	44 290 €
UX 250h 2WD Pack Business (Réservé aux clients professionnels)	08	120*	De 120* à 121*	1615	0 €	0 €	0 €	44 290 €
UX 250h 2WD Pack Business Plus (Réservé aux clients professionnels)	08	121*	De 121* à 122*	1615	0 €	0 €	0 €	47 790 €
UX 250h 2WD F SPORT Design	08	126*	126*	1615	125 €	0 €	125 €	45 790 €
UX 250h 2WD Luxe	08	121*	De 121* à 122*	1615	0 €	0 €	0 €	47 890 €
UX 250h 2WD Executive	08	126*	126*	1615	+125 €	0 €	+125 €	58 490 €
UX 250h 2WD F SPORT Executive	08	128*	128*	1615	+170 €	0 €	+170 €	60 890 €
UX 250h 4WD F SPORT Design	08	136*	136*	1675	+330 €	0 €	+330 €	47 290 €
UX 250h 4WD Luxe	08	132*	De 132* à 133*	1675	De + 240 € à + 260 €	0 €	De + 240 € à + 260 €	49 390 €
UX 250h 4WD Executive	08	136*	136*	1675	+330 €	0 €	+330 €	59 990 €
UX 250h 4WD F SPORT Executive	08	137*	137*	1675	+360 €	0 €	+360 €	62 390 €

OPTIONS GAMME UX 250h MC									
Peinture métallisée (sauf Executive et F SPORT Executive)								1000 €	Impact CO2 0g/km
Pack Technologie: Lexus Link Pro avec écran tactile 12,3", sièges avant réglables électriquement et soutien lombaire, affichage tête haute couleur (HUD), chargeur sans fil pour smartphone (sur Luxe)								3 200 €	+1g/km
Toit ouvrant électrique (sur Luxe)								1000 €	+1g/km
Hayon à ouverture et fermeture électrique au pied (sur F SPORT Executive et Executive) - Incompatible avec la capacité de remorquage du véhicule								300 €	0g/km
Kit de bagagerie Delsey (1 valise 70 cm, 1 sac 48h, 1 sac de voyage souple, 1 beauty case - Dans la limite des stocks disponibles)								799 €	0g/km

Impact CO2 - Variation max. possible pour l'option sélectionnée. Selon combinaisons de versions et options. Détail auprès de votre concessionnaire Lexus.

MODÈLE	PA <sup>(1)</sup>	Valeur CO2 WLTP de la version (g/km)	Valeur Consommation d'énergie électrique WLTP de la version (kWh / 100 km)	Poids en ordre de marche min (kg)	Bonus / Malus Écologique <sup>(2)</sup>	Malus au poids <sup>(3)</sup>	Malus total <sup>(2)(3)</sup>	PRIX TTC <sup>(4)</sup>
<b>NOUVEL UX 300e MC (100% électrique)</b>								
UX 300e Pack	04**	0*	16,7	1875	0 €	0 €	0 €	56 900 €
UX 300e Luxe	04**	0*	16,8	1875	0 €	0 €	0 €	60 900 €
UX 300e Executive	04**	0*	16,9	1875	0 €	0 €	0 €	67 900 €

OPTIONS GAMME UX 300e MC									
Peinture métallisée (sauf Executive)								1000 €	

\* Valeurs déterminées sur la base du cycle d'homologation WLTP. Depuis le 1er septembre 2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure d'essai harmonisée pour les véhicules légers (WLTP), procédure d'essai permettant de mesurer la consommation de carburant et les émissions de CO2, plus réaliste que la procédure NEDC précédemment utilisée. De manière générale, l'attention du lecteur est attirée sur le fait que la consommation réelle varie en fonction du profil individuel de conduite et de nombreux autres facteurs tels que l'état de la route, les conditions de circulation, l'état du véhicule, la pression des pneumatiques, les conditions climatiques, la charge du véhicule, etc. Pour obtenir de plus amples informations sur les facteurs pouvant entraîner des variations, consultez le site [lexus.fr](http://lexus.fr).

\*\* Sous réserve d'homologation définitive.

(1) La puissance administrative nationale des véhicules est déterminée par les autorités compétentes à partir des caractéristiques techniques constatées lors de leur réception (articles L 421-14 et suivants du Code des impositions sur les biens et services). Depuis le 1er septembre 2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure WLTP.

(2) Bonus Écologique selon conditions et modalités des articles D. 251-1 et suivants du Code de l'Énergie dans leur rédaction en vigueur au 01/01/2023.

Bonus Écologique selon conditions et modalités des articles D. 251-1 et suivants du Code de l'Énergie dans leur rédaction en vigueur au 01/01/2023.

Bonus véhicule 100% électrique et/ou hybride dont le poids est inférieur à 2 400 kg. (Pour toute commande (ou prise en location) à compter du 1er janvier 2023 d'un véhicule éligible, le montant de l'aide est fixé à 27% du coût d'acquisition TTC, dans la limite de 5 000€ pour un véhicule acquis ou loué par une personne physique et dont le coût d'acquisition est inférieur ou égal à 47 000 € TTC. Le montant du bonus est majoré de 2 000 € pour un véhicule acheté ou loué par une personne physique dont le revenu fiscal de référence par part est inférieur ou égal à 14 089 €. Le montant de l'aide est fixé à 27% du coût d'acquisition TTC, dans la limite de 3 000€ pour un véhicule acquis ou loué par une personne morale et dont le coût d'acquisition est inférieur à 47 000 € TTC.

Remarques :

- Afin de conserver le bénéfice du bonus, le véhicule devra à minima être conservé 1 an et avoir parcouru 6 000 kilomètres.

- Conformément au Décret n°2022-1761 du 30/12/22, pour toute commande passée jusqu'au 31/12/2022, dont la facturation ou le versement du 1er loyer intervient au plus tard le 30/06/2023, les dispositions plus avantageuses du Code de l'énergie sont applicables dans leur rédaction antérieure.

Malus Écologique selon conditions et modalités de l'article L 421-30 et des articles L 421-58 et suivants du Code des impositions sur les biens et services dans leur rédaction en vigueur au 01/01/2023.

Conformément au Décret n°2020-1691 (et sous réserve de toute modification légale et/ou réglementaire ultérieure) les émissions de CO2 utilisées pour les besoins de différentes impositions (notamment au titre du dispositif « Bonus/Malus » repris sur le présent tarif et diverses autres taxes à l'immatriculation) le cas échéant applicables mais également taxes à l'utilisation des véhicules et impôt sur les sociétés) sont déterminées selon la procédure WLTP.

(3) Malus au poids : Taxe sur la masse en ordre de marche, selon conditions et modalités de l'article L 421-30 et des articles L 421-71 et suivants du Code des impositions sur les biens et services dans leur rédaction en vigueur au 01/01/2023.

Référez-vous aux textes en vigueur au jour de la facturation (ou versement du 1er loyer)/immatriculation du véhicule commandé pour vous assurer des conditions, modalités et montants dérivés.

(4) Prix client indicatif conseillé en Euros - TVA au taux de 20% - Préparation, transport et plaques d'immatriculation standard inclus - Ne sont pas inclus dans le prix, les frais et taxes liés à l'immatriculation du véhicule (dont établissement du certificat d'immatriculation) et autre taxation (y compris vignette automobile, de quelque nature que ce soit).

Lexus France est une division de Toyota France - 20 bd de la République - 92423 Vauresson cedex - Tel: 01 47 10 81 00 / SAS au capital de 2 123 127 € - RCS Nanterre 712 034 040 - Siret: 712 034 040 001 54 - APE 501Z - TVA n°: FR 45 712 034 040

TARIF CLIENT INDICATIF CONSEILLÉ EN VIGUEUR AU 1<sup>er</sup> MARS 2023  
FRANCE METROPOLITAINE N°1108 / VOITURES PARTICULIÈRES

MODÈLE	PA (1)	Valeur CO2 WLTP de la version (g/km)	Valeur CO2 WLTP selon options (g/km)	Poids en ordre de marche min (kg)	Bonus / Malus Écologique (2)	Malus au poids (3)	Malus total (2)(3)	PRIX TTC (4)
<b>NX 350h Hybride (dans la limite des stocks disponibles)</b>								
NX 350h 2WD Pack	10	129*	129*	1805	+190 €	+50 €	+240 €	53 490 €
NX 350h 2WD Pack Business (Réservé aux clients professionnels)	10	129*	129*	1805	+190 €	+50 €	+240 €	55 490 €
NX 350h 2WD Luxe	10	129*	De 129 à 130*	1805	De +190 € à +210 €	+50 €	De +240 € à +260 €	59 490 €
NX 350h 4WD Pack	10	136*	136*	1865	+330 €	+650 €	+980 €	54 990 €
NX 350h 4WD Pack Business (Réservé aux clients professionnels)	10	136*	136*	1865	+330 €	+650 €	+980 €	56 990 €
NX 350h 4WD Luxe	10	136*	De 136 à 138*	1865	De +330 € à +400 €	+650 €	De +980 € à +1050 €	60 990 €
NX 350h 4WD Executive	10	145*	145*	1865	+983 €	+650 €	+1633 €	70 490 €
NX 350h 4WD F SPORT Executive	10	145*	145*	1865	+983 €	+650 €	+1633 €	72 490 €

OPTIONS GAMME NX 350h									
Peinture métallisée (sauf Executive et F SPORT Executive)								1000 €	Impact CO2 0 g/km 0 g/km +1 g/km (2WD) +2 g/km (4WD)
Écran central tactile 14" avec système de Navigation embarqué Lexus et volant électrique (sur Pack)								1200 €	
Pack Design: Toit panoramique ouvrant, projecteurs LED triple lentilles avec feux de route adaptatifs, clignotants avant LED et éclairage d'intersection (sur Luxe)								3000 €	

NX 450h+ Hybride Rechargeable (dans la limite des stocks disponibles)								
NX 450h+ 4WD Luxe	10	22*	22*	2065	0 €	0 €	0 €	66 490 €
NX 450h+ 4WD Executive	10	25*	25*	2065	0 €	0 €	0 €	74 990 €
NX 450h+ 4WD F SPORT Executive	10	25*	25*	2065	0 €	0 €	0 €	76 990 €

OPTIONS GAMME NX 450h+									
Peinture métallisée (sauf Executive et F SPORT Executive)								1000 €	Impact CO2 0 g/km 0 g/km 0 g/km 0 g/km
Pack Design: Toit ouvrant, projecteurs LED triple lentilles avec feux de route adaptatifs, clignotants avant LED et éclairage d'intersection (sur Luxe)								2500 €	
Pack Innovation: Rétroviseur intérieur numérique et système de stationnement automatique à mémoire (sur Executive)								1500 €	

MODÈLE	PA (1)	Valeur CO2 WLTP de la version (g/km)	Valeur CO2 WLTP selon options (g/km)	Poids en ordre de marche min (kg)	Bonus / Malus Écologique (2)	Malus au poids (3)	Malus total (2)(3)	PRIX TTC (4)
<b>NX 350h Hybride MY24</b>								
NX 350h 2WD Pack	10	129**	129**	1805	+190 €	+50 €	+240 €	57 000 €
NX 350h 2WD Pack Business (Réservé aux clients professionnels)	10	129**	129**	1805	+190 €	+50 €	+240 €	59 000 €
NX 350h 2WD Luxe	10	129**	De 129 à 130**	1805	De +190 € à +210 €	+50 €	De +240 € à +260 €	63 000 €
NX 350h 4WD Pack***	10	136**	136**	1865	+330 €	+650 €	+980 €	58 500 €
NX 350h 4WD Pack Business*** (Réservé aux clients professionnels)	10	136**	136**	1865	+330 €	+650 €	+980 €	60 500 €
NX 350h 4WD Luxe***	10	136**	De 136 à 138**	1865	De +330 € à +400 €	+650 €	De +980 € à +1050 €	64 500 €
NX 350h 4WD Executive***	10	145**	145**	1865	+983 €	+650 €	+1633 €	74 000 €
NX 350h 4WD F SPORT Executive***	10	145**	145**	1865	+983 €	+650 €	+1633 €	76 000 €

OPTIONS GAMME NX 350h									
Peinture métallisée (sauf Executive et F SPORT Executive)								1000 €	Impact CO2 0 g/km 0 g/km +1 g/km (2WD) +2 g/km (4WD)
Écran central tactile 14" avec système de Navigation embarqué Lexus et volant électrique (sur Pack)								1200 €	
Pack Design: Toit panoramique ouvrant, projecteurs LED triple lentilles avec feux de route adaptatifs, clignotants avant LED et éclairage d'intersection (sur Luxe)								3000 €	

NX 450h+ Hybride Rechargeable MY24								
NX 450h+ 4WD Luxe	10	22**	22**	2065	0 €	0 €	0 €	70 000 €
NX 450h+ 4WD Executive	10	25**	25**	2065	0 €	0 €	0 €	78 500 €
NX 450h+ 4WD F SPORT Executive	10	25**	25**	2065	0 €	0 €	0 €	80 500 €

OPTIONS GAMME NX 450h+									
Peinture métallisée (sauf Executive et F SPORT Executive)								1000 €	Impact CO2 0 g/km 0 g/km 0 g/km
Pack Design: Toit ouvrant, projecteurs LED triple lentilles avec feux de route adaptatifs, clignotants avant LED et éclairage d'intersection (sur Luxe)								2500 €	
Pack Innovation: Rétroviseur intérieur numérique et système de stationnement automatique à mémoire (sur Executive)								1500 €	

Impact CO2: Variation max. possible pour l'option sélectionnée. Selon combinaisons de versions et options. Détail auprès de votre concessionnaire Lexus.

\*\*Valeurs déterminées sur la base du cycle d'homologation WLTP. Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure d'essai harmonisée pour les véhicules légers (WLTP), procédure d'essai permettant de mesurer la consommation de carburant et les émissions de CO2, plus réaliste que la procédure NEDC précédemment utilisée. De manière générale, l'attention du lecteur est attirée sur le fait que la consommation réelle varie en fonction du profil individuel de conduite et de nombreux autres facteurs tels que l'état de la route, les conditions de circulation, l'état du véhicule, la pression des pneumatiques, les conditions climatiques, la charge du véhicule, etc. Pour obtenir de plus amples informations sur les facteurs pouvant entraîner des variations, consultez le site [lexus.fr](https://www.lexus.fr).

\*\*\*Sous réserve d'homologation définitive.

\*\*Dans le limite des stocks disponibles.

(1) La puissance administrative nationale des véhicules est déterminée par les autorités compétentes à partir des caractéristiques techniques constatées lors de leur réception (articles L.421-14 et suivants du Code des impositions sur les biens et services). Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure WLTP.

(2) Bonus Écologique selon conditions et modalités des articles D.251-1 et suivants du Code de l'Énergie dans leur rédaction en vigueur au 01/01/2023.

Malus Écologique selon conditions et modalités de l'article L.421-30 et des articles L.421-58 et suivants du Code des impositions sur les biens et services dans leur rédaction en vigueur au 01/01/2023.

Conformément au Décret n°2020-169 (et sous réserve de toute modification légale et/ou réglementaire ultérieure) les émissions de CO2 utilisées pour les besoins de différentes impositions (notamment au titre du dispositif « Bonus/Malus » repris sur le présent tarif et diverses autres taxes à l'immatriculation le cas échéant applicables mais également taxes à l'utilisation des véhicules et imputé sur les sociétés) sont déterminées selon la procédure WLTP.

(3) Malus au poids: Taxe sur la masse en ordre de marche, selon conditions et modalités de l'article L.421-30 et des articles L.421-71 et suivants du Code des impositions sur les biens et services dans leur rédaction en vigueur au 01/01/2023.

Référez-vous aux textes en vigueur au jour de la facturation (ou versement du 1<sup>er</sup> loyer)/immatriculation du véhicule commandé pour vous assurer des conditions, modalités et montants définitifs.

(4) Prix client indicatif conseillé en Euros - TVA au taux de 20% - Préparation, transport et plaques d'immatriculation standard inclus - Ne sont pas inclus dans le prix, les frais et taxes liés à l'immatriculation du véhicule (dont établissement du certificat d'immatriculation) et autre taxation (y compris vignette automobile, de quelque nature que ce soit).

TARIF CLIENT INDICATIF CONSEILLÉ EN VIGUEUR AU 1<sup>er</sup> MARS 2023  
FRANCE METROPOLITAINE N°1108 / VOITURES PARTICULIÈRES

MODÈLE	PA <sup>(1)</sup>	Valeur CO2 WLTP de la version (g/km)	Valeur Consommation d'énergie électrique WLTP de la version (kWh / 100 km)	Poids en ordre de marche min (kg)	Bonus / Malus Écologique <sup>(2)</sup>	Malus au poids <sup>(3)</sup>	Malus total <sup>(3)(4)</sup>	PRIX TTC <sup>(5)</sup>	
<b>NOUVEAU RZ 450e (100% électrique)</b>									
RZ 450e Luxe	10	0*	17,0 - 17,4	2 150	0 €	0 €	0 €	75 500 €	
RZ 450e Executive	10	0*	18,3	2 175	0 €	0 €	0 €	85 000 €	
<b>OPTIONS GAMME RX 450h+</b>									
								1000 €	Impact CO2
								2 300 €	0 g/km
								0 €	0 g/km

Toit panoramique (uniquement sur Luxe) : entraîne la suppression des rails de toit  
Pack Innovation : Rétroviseur intérieur numérique, Affichage tête haute (HUD), Système de stationnement automatique à mémoire (uniquement sur Luxe)  
Bi-ton avec jantes laquées 20" (uniquement sur Executive)

Impact CO2: Variation max. possible pour l'option sélectionnée. Selon combinaisons de versions et options. Détail auprès de votre concessionnaire Lexus.

\*Valeurs déterminées sur la base du cycle d'homologation WLTP. Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure d'essai harmonisée pour les véhicules légers (WLTP), procédure d'essai permettant de mesurer la consommation de carburant et les émissions de CO2, plus réaliste que la procédure NEDC précédemment utilisée. De manière générale, l'attention du lecteur est attirée sur le fait que la consommation réelle varie en fonction du profil individuel de conduite et de nombreux autres facteurs tels que l'état de la route, les conditions de circulation, l'état du véhicule, la pression des pneumatiques, les conditions climatiques, la charge du véhicule, etc. Pour obtenir de plus amples informations sur les facteurs pouvant entraîner des variations, consultez le site [lexus.fr](http://lexus.fr).

(1) La puissance administrative nationale des véhicules est déterminée par les autorités compétentes à partir des caractéristiques techniques constatées lors de leur réception (articles L 421-14 et suivants du Code des impositions sur les biens et services). Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure WLTP.

(2) Bonus Écologique selon conditions et modalités des articles D. 251-1 et suivants du Code de l'Énergie dans leur rédaction en vigueur au 01/01/2023.

Bonus Écologique selon conditions et modalités des articles D. 251-1 et suivants du Code de l'Énergie dans leur rédaction en vigueur au 01/01/2023.

Bonus véhicule 100% électrique et/ou hydrogène dont le poids est inférieur à 2 400 kg : Pour toute commande (ou prise en location) à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023 d'un véhicule éligible, le montant de l'aide est fixé à 27 % du coût d'acquisition TTC, dans la limite de 5 000 € pour un véhicule acquis ou loué par une personne physique et dont le coût d'acquisition est inférieur ou égal à 47 000 € TTC. Le montant du bonus est majoré de 2 000 € pour un véhicule acheté ou loué par une personne physique dont le revenu fiscal de référence par part est inférieur ou égal à 14 089 €.

Le montant de l'aide est fixé à 27 % du coût d'acquisition TTC, dans la limite de 3 000 € pour un véhicule acquis ou loué par une personne morale et dont le coût d'acquisition est inférieur à 47 000 € TTC.

Remarques :

- Afin de conserver le bénéfice du bonus, le véhicule devra à minima être conservé 1 an et avoir parcouru 6 000 kilomètres.

(3) Malus au poids : Taxe sur la masse en ordre de marche, selon conditions et modalités de l'article L 421-30 et des articles L 421-71 et suivants du Code des impositions sur les biens et services dans leur rédaction en vigueur au 01/01/2023.

Référez-vous aux textes en vigueur au jour de la facturation (ou versement du 1<sup>er</sup> loyer)/immatriculation du véhicule commandé pour vous assurer des conditions, modalités et montants définitifs.

(4) Prix client indicatif conseillé en Euros - TVA au taux de 20% - Préparation, transport et plaques d'immatriculation standard inclus - Ne sont pas inclus dans le prix, les frais et taxes liés à l'immatriculation du véhicule (dont établissement du certificat d'immatriculation) et autre taxation (y compris vignette automobile, de quelque nature que ce soit).

TARIF CLIENT INDICATIF CONSEILLÉ EN VIGUEUR AU 1<sup>er</sup> MARS 2023  
FRANCE METROPOLITAINE N°1108 / VOITURES PARTICULIÈRES

MODÈLE	PA <sup>(1)</sup>	Valeur CO2 WLTP de la version (g/km)	Valeur CO2 WLTP selon options (g/km)	Poids en ordre de marche min (kg)	Bonus / Malus Écologique <sup>(2)</sup>	Malus au poids <sup>(3)</sup>	Malus total <sup>(3)(4)</sup>	PRIX TTC <sup>(5)</sup>
<b>NOUVEAU RX 450h+ Hybride Rechargeable</b>								
RX 450h+ 4WD Luxe	10	25*	25*	2 185	0 €	0 €	0 €	93 400 €
RX 450h+ 4WD Executive	10	25*	25*	2 185	0 €	0 €	0 €	103 000 €
RX 450h+ 4WD Opéra de Paris**	10	25*	25*	2 185	0 €	0 €	0 €	98 500 €
<b>OPTIONS GAMME RX 450h+</b>								
Pack Technologie : Driver Monitor, Affichage tête haute (HUD), Avertisseur de circulation avant intelligent (FCTAB), Assistance au changement de voie avec dépassement automatique (LCA) (uniquement sur Luxe)								3 200 €
<b>NOUVEAU RX 500h Hybride Performance</b>								
RX 500h 4WD F SPORT Executive	16	184*	184*	2 175	+11 488€	+3 750€	+15 238 €	99 200 €

Impact CO2  
0 g/km

Impact CO2 : Variation max. possible pour l'option sélectionnée. Selon combinaisons de versions et options. Détail auprès de votre concessionnaire Lexus.

\*Valeurs déterminées sur la base du cycle d'homologation WLTP. Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure d'essai harmonisée pour les véhicules légers (WLTP), procédure d'essai permettant de mesurer la consommation de carburant et les émissions de CO2, plus réaliste que la procédure NEDC précédemment utilisée. De manière générale, l'attention du lecteur est attirée sur le fait que la consommation réelle varie en fonction du profil individuel de conduite et de nombreux autres facteurs tels que l'état de la route, les conditions de circulation, l'état du véhicule, la pression des pneumatiques, les conditions climatiques, la charge du véhicule, etc. Pour obtenir de plus amples informations sur les facteurs pouvant entraîner des variations, consultez le site [lexus.fr](http://lexus.fr).

\*\* Sous réserve d'homologation définitive.

\*\*\* Dans la limite des stocks disponibles.

(1) La puissance administrative nationale des véhicules est déterminée par les autorités compétentes à partir des caractéristiques techniques constatées lors de leur réception (articles L 421-14 et suivants du Code des impositions sur les biens et services). Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure WLTP.

(2) Bonus Écologique selon conditions et modalités des articles D. 251-1 et suivants du Code de l'Énergie dans leur rédaction en vigueur au 01/01/2023.

Malus Écologique selon conditions et modalités de l'article L 421-30 et des articles L 421-58 et suivants du Code des impositions sur les biens et services dans leur rédaction en vigueur au 01/01/2023.

Conformément au Décret n° 2020-169 (et sous réserve de toute modification légale et/ou réglementaire ultérieure) les émissions de CO2 utilisées pour les besoins de différentes impositions (notamment au titre du dispositif « Bonus/Malus » repris sur le présent tarif et diverses autres taxes à l'immatriculation le cas échéant applicables mais également taxes à l'utilisation des véhicules et impôt sur les sociétés) sont déterminées selon la procédure WLTP.

(3) Malus au poids : Taxe sur la masse en ordre de marche, selon conditions et modalités de l'article L 421-30 et des articles L 421-71 et suivants du Code des impositions sur les biens et services dans leur rédaction en vigueur au 01/01/2023.

Référez-vous aux textes en vigueur au jour de la facturation (ou versement du 1<sup>er</sup> loyer) / immatriculation du véhicule commandé pour vous assurer des conditions, modalités et montants définis.

(4) Prix client indicatif conseillé en Euros - TVA au taux de 20% - Préparation, transport et plaques d'immatriculation standard inclus - Ne sont pas inclus dans le prix, les frais et taxes liés à l'immatriculation du véhicule (dont établissement du certificat d'immatriculation) et autre taxation (y compris vignette automobile, de quelque nature que ce soit).

MODÈLE	PA <sup>(1)</sup>	Valeur CO2 WLTP de la version (g/km)	Valeur CO2 WLTP selon options (g/km)	Poids en ordre de marche min (kg)	Bonus / Malus Écologique <sup>(2)</sup>	Malus au poids <sup>(3)</sup>	Malus total <sup>(2)(3)</sup>	PRIX TTC <sup>(4)</sup>
<b>ES 300h MY23</b>								
ES 300h	09	115*	115*	1755	0 €	0 €	0 €	56 800 €
ES 300h Business (Réservé aux clients professionnels)	09	115*	115*	1755	0 €	0 €	0 €	58 300 €
ES 300h F SPORT Design	09	122*	122*	1755	0 €	0 €	0 €	60 300 €
ES 300h Luxe	09	121*	121*	1755	0 €	0 €	0 €	62 800 €
ES 300h F SPORT Executive**	09	123*	123*	1755	50 €	0 €	50 €	67 600 €
ES 300h Executive**	09	121*	De 120 à 121*	1755	0 €	0 €	0 €	71 600 €

**OPTIONS ES 300h**

Peinture métallisée (sauf Executive et F SPORT Executive) - Gris Iridium (IL2) gratuit  
Rétroviseurs extérieurs par caméra (sur Executive)\*\*

1000 €  
2000 €

Impact CO2  
0 g/km  
-1 g/km

Impact CO2: Variation max. possible pour l'option sélectionnée. Selon combinaisons de versions et options. Détail auprès de votre concessionnaire Lexus.

**LS 500h**

LS 500h 2WD	19	178*	178*	2260	+ 8 671 €	+ 4 600 €	+ 13 271 €	112 900 €
LS 500h 2WD Executive	19	185*	185*	2260	+ 12 012 €	+ 4 600 €	+ 16 612 €	146 900 €
LS 500h 4WD Executive Innovation	19	215*	215*	2345	+ 36 447 €	+ 5 450 €	+ 41 897 €	152 900 €

**OPTIONS GAMME LS**

Peinture spéciale métallisée Gris Lune (L3)  
Intérieur Cuir Semi-Aniline Blanc (sur 2WD Executive et 4WD Executive Innovation)  
Intérieur Cuir Semi-Aniline exclusif Noir Nishijin & Haku (sur 2WD Executive et 4WD Executive Innovation)

2700 €  
0 €  
10 000 €

\*Valeurs déterminées sur la base du cycle d'homologation WLTP. Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure d'essai harmonisée pour les véhicules légers (WLTP), procédure d'essai permettant de mesurer la consommation de carburant et les émissions de CO2, plus réaliste que la procédure NEDC précédemment utilisée. De manière générale, l'attention du lecteur est attirée sur le fait que la consommation réelle varie en fonction du profil individuel de conduite et de nombreux autres facteurs tels que l'état de la route, les conditions de circulation, l'état du véhicule, la pression des pneumatiques, les conditions climatiques, la charge du véhicule, etc. Pour obtenir de plus amples informations sur les facteurs pouvant entraîner des variations, consultez le site [lexus.fr](http://lexus.fr).

\*\* Dans la limite des stocks disponibles.

(1) La puissance administrative nationale des véhicules est déterminée par les autorités compétentes à partir des caractéristiques techniques constatées lors de leur réception (articles L 421-14 et suivants du Code des impositions sur les biens et services). Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure WLTP.

(2) Bonus Écologique selon conditions et modalités des articles D. 251-1 et suivants du Code de l'Énergie dans leur rédaction en vigueur au 01/01/2023.

Malus Écologique selon conditions et modalités de l'article L 421-30 et des articles L 421-58 et suivants du Code des impositions sur les biens et services dans leur rédaction en vigueur au 01/01/2023.

Conformément au Décret n° 2020-169 (et sous réserve de toute modification légale et/ou réglementaire ultérieure) les émissions de CO2 utilisées pour les besoins de différentes impositions (notamment au titre du dispositif « Bonus/Malus » repris sur le présent tarif et diverses autres taxes à l'immatriculation le cas échéant applicables mais également taxes à l'utilisation des véhicules et impôt sur les sociétés) sont déterminées selon la procédure WLTP.

(3) Malus au poids : Taxe sur la masse en ordre de marche, selon conditions et modalités de l'article L 421-30 et des articles L 421-71 et suivants du Code des impositions sur les biens et services dans leur rédaction en vigueur au 01/01/2023.  
Référez-vous aux textes en vigueur au jour de laclaturation (ou versement du 1<sup>er</sup> loyer)/immatriculation du véhicule commandé pour vous assurer des conditions, modalités et montants définitifs.

(4) Prix client indicatif conseillé en Euros - TVA au taux de 20% - Préparation, transport et plaques d'immatriculation standard inclus - Ne sont pas inclus dans le prix, les frais et taxes liés à l'immatriculation du véhicule (dont établissement du certificat d'immatriculation) et autre taxation (y compris vignette automobile, de quelque nature que ce soit).

TARIF CLIENT INDICATIF CONSEILLÉ EN VIGUEUR AU 1er MARS 2023  
FRANCE METROPOLITAINE N°1108 / VOITURES PARTICULIÈRES

MODÈLE	PA <sup>(1)</sup>	Valeur CO2 WLTP de la version (g/km)	Valeur CO2 WLTP selon options (g/km)	Poids en ordre de marche min (kg)	Bonus / Malus Écologique <sup>(2)</sup>	Malus au poids <sup>(3)</sup>	Malus total <sup>(2)(3)</sup>	PRIX TTC <sup>(4)</sup>
<b>RC F</b>								
RC F**	35	268*	268*	1790	+50 000 €	0 €	+50 000 €	94 900 €
RC F Track Edition	35	268*	268*	1790	+50 000 €	0 €	+50 000 €	124 900 €
<b>OPTIONS GAMME RC F</b>								
Pack Performance : Freins carbone-céramique Brembo rouges, jantes en alliage forgé 19" BBS noires et clé au format carte électronique (sur RC F)**								15 500 €

Impact CO2  
0 g/km

Impact CO2 : Variation max. possible pour l'option sélectionnée. Selon combinaisons de versions et options. Détail auprès de votre concessionnaire Lexus.

<b>LC (dans la limite des stocks disponibles)</b>								
LC 500h Executive	19	184*	184*	2055	+11 488 €	+2 550 €	+14 038 €	123 690 €
LC 500h Sport +	19	184*	184*	2055	+11 488 €	+2 550 €	+14 038 €	133 690 €
LC 500h Hokkaido Edition	19	184*	184*	2055	+11 488 €	+2 550 €	+14 038 €	136 690 €
LC 500 Sport +	35	262**	262**	2005	+50 000 €	+2 050 €	+50 000 €	133 690 €
LC 500 Hokkaido Edition	35	262**	262**	2005	+50 000 €	+2 050 €	+50 000 €	136 690 €
<b>OPTION GAMME LC</b>								
Intérieur Cuir exclusif Semi-Aniline Rouge (sur Executive)								1000 €

Impact CO2  
0 g/km

Impact CO2 : Variation max. possible pour l'option sélectionnée. Selon combinaisons de versions et options. Détail auprès de votre concessionnaire Lexus.

<b>LC 500 CABRIOLET (dans la limite des stocks disponibles)</b>								
LC 500 Cabriolet Sport +	35	275*	275*	2110	+50 000 €	+3 100 €	+50 000 €	139 690 €
LC 500 Cabriolet Hokkaido Edition	35	275*	275*	2110	+50 000 €	+3 100 €	+50 000 €	142 690 €

\*Valeurs déterminées sur la base du cycle d'homologation WLTP. Depuis le 1er septembre 2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure d'essai harmonisée pour les véhicules légers (WLTP), procédure d'essai permettant de mesurer la consommation de carburant et les émissions de CO2, plus réaliste que la procédure NEDC précédemment utilisée. De manière générale, l'attention du lecteur est attirée sur le fait que la consommation réelle varie en fonction du profil individuel de conduite et de nombreux autres facteurs tels que l'état de la route, les conditions de circulation, l'état du véhicule, la pression des pneumatiques, les conditions climatiques, la charge du véhicule, etc. Pour obtenir de plus amples informations sur les facteurs pouvant entraîner des variations, consultez le site [lexus.fr](http://lexus.fr).

\*\*Dans la limite des stocks disponibles.

(1) La puissance administrative nationale des véhicules est déterminée par les autorités compétentes à partir des caractéristiques techniques constatées lors de leur réception (articles L.421-14 et suivants du Code des impositions sur les biens et services). Depuis le 1er septembre 2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure WLTP.

(2) Bonus Écologique selon conditions et modalités des articles D.251-1 et suivants du Code de l'Énergie dans leur rédaction en vigueur au 01/01/2023.

Malus Écologique selon conditions et modalités de l'article L.421-30 et des articles L.421-59 et suivants du Code des impositions sur les biens et services dans leur rédaction en vigueur au 01/01/2023. Conformément au Décret n° 2020-169 (et sous réserve de toute modification légale et/ou réglementaire ultérieure) les émissions de CO2 utilisées pour les besoins de différentes impositions (notamment au titre du dispositif « Bonus/Malus » repris sur le présent tarif et diverses autres taxes à l'immatriculation le cas échéant applicables mais également taxes à l'utilisation des véhicules et impôt sur les sociétés) sont déterminées selon la procédure WLTP.

(3) Malus au poids : Taxe sur la masse en ordre de marche, selon conditions et modalités de l'article L.421-30 et des articles L.421-71 et suivants du Code des impositions sur les biens et services dans leur rédaction en vigueur au 01/01/2023. Référez-vous aux textes en vigueur au jour de la facturation (ou versement du 1er loyer)/immatriculation du véhicule commandé pour vous assurer des conditions, modalités et montants définis.

(4) Prix client indicatif conseillé en Euros - TVA au taux de 20% - Préparation, transport et plaques d'immatriculation standard inclus - Ne sont pas inclus dans le prix, les frais et taxes liés à l'immatriculation du véhicule (dont établissement du certificat d'immatriculation) et autre taxation (y compris vignette automobile, de quelque nature que ce soit).